



# Préavis n° 4/20 au Conseil communal

Acquisition de la parcelle 275 au Chêne

Délégué municipal :  
- M. Rossier Luc-Etienne, syndic

Aubonne, le 18 août 2020/LER/cdu

## **TABLE DES MATIERES**

<b>1. Résumé du projet</b>	<b>3</b>
<b>2. Contexte régional et local</b>	<b>3</b>
<b>3. Objectifs communaux</b>	<b>3</b>
<b>4. Projet d'acquisition</b>	<b>3</b>
<b>5. Aspects financiers</b>	<b>3</b>
<b>6. Financement et amortissement</b>	<b>3</b>
<b>7. Environnement</b>	<b>5</b>
<b>8. Conclusion</b>	<b>5</b>

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

### **1. Résumé du projet**

La Municipalité vous propose par ce préavis l'acquisition de la parcelle 275 d'une surface de 259 m<sup>2</sup> au lieu-dit Au Chêne. Cette parcelle est propriété de la Caisse de Pension de la BCV et sera acquise pour la somme de Fr. 129'000.--.

### **2. Contexte régional et local**

Comme vous le savez la commune depuis plusieurs années s'efforce d'acquérir les parcelles permettant le maintien et l'extension du site scolaire du Chêne. Ce site est important puisqu'il accueillera selon les propositions de l'ASSAGIE les classes de 9 à 11. Le déplacement du local du feu offrira de plus, à terme, une possibilité d'extension supplémentaire.

### **3. Objectifs communaux**

Comme vous l'avez appris, la vocation actuelle des terrains ne permet pas d'extension scolaire. Afin d'atteindre l'objectif du maintien du secondaire au Chêne, la Municipalité a entrepris la révision du plan d'affectation. Ce dossier est en cours d'élaboration, selon le schéma directeur de 2013.

### **4. Projet d'acquisition**

La maîtrise du foncier est évidemment la clé de voute de la réussite du projet, ainsi la Municipalité s'est approchée de la Caisse de Pension de la BCV pour acquérir la parcelle 275. Après différentes discussions, les parties ont convenu de céder/acquérir cette parcelle pour Fr. 129'000.--(259 m<sup>2</sup> x Fr. 500.--).

Dans le cadre de l'élaboration du plan d'affectation, la hauteur maximale sur la parcelle 275 sera limitée à 2 niveaux soit 7,35 m. sur sol.

### **5. Aspects financiers**

Acquisition de la parcelle N° 275	Fr.	129'000.00
Frais de notaire et du Registre Foncier estimés à Fr. 6'450.--arrondi à	Fr.	6'500.00
<b>Total du crédit d'investissement</b>	<b>Fr.</b>	<b>135'500.00</b>

### **6. Financement et amortissement**

#### **6.1 Plan des investissements 2020-2024**

Cet objet dans le plan quinquennal joint au budget 2020 pour un montant de Fr. 750'000.00.

#### **6.2 Financement**

Cet investissement sera financé par la trésorerie courante ou par un emprunt pour tout ou partie du montant, dans la limite fixée par le plafond d'emprunt.

#### **6.3 Amortissement**

Cet investissement sera porté au patrimoine financier de la commune. Dès lors, selon les règles de la comptabilité sur les communes, les amortissements ne sont pas obligatoires et la valeur peut ainsi être laissée au bilan.

#### 6.4 Plafond d'endettement

Le plafond d'endettement adopté par le Conseil communal le 29 novembre 2016, s'élève pour la législature 2016-2021 à Fr. 43'000'000.00. La situation lors de l'établissement de ce préavis est la suivante :

- Engagements courants (créanciers et autres)	Fr. 1'920'910.38
- Dettes à court terme	Fr. 8'000'000.00
- Dettes à moyen et long terme	Fr. 17'666'250.00
- Engagements et fonds spéciaux	Fr. 260'044.69
<b>Dettes et engagements communaux à ce jour</b>	<b>Fr. 27'847'205.07</b>
Part sur dette et engagements de l'ASSAGIE (22% de Fr. 475'000)	Fr. 104'500.00
Cautionnement	Fr. 159'000.00
<b>Total dette et engagements</b>	<b>Fr. 28'110'705.07</b>

Soit 65% du plafond voté

#### 6.5 Crédit en cours

Les crédits suivants sont en cours d'adoption ou de réalisation :

<u>En cours d'adoption :</u>	<u>Fr. 435'500.00</u>
PM 04/20 – Acquisition de la parcelle 275 au Chêne	Fr. 135'500.00
PM 06/20 – Renaturation du ruisseau de l'Armary à la Pêcherie	Fr. 300'000.00
 <u>En cours de réalisation :</u>	 <u>Fr. 11'174'260.00</u>
PM 01/17 – Révision du PQ Chêne	Fr. 110'000.00
PM 03/18 – Séparatif du Temple – Amiral Duquesne	Fr. 1'550'000.00
PM 07/18 – Trottoir et arrêt de bus Abraham-Hermanjat	Fr. 520'000.00
PM 08/18 – Réfection de la toiture du Pré de Rolle	Fr. 156'000.00
PM 01/19 – Réfection de la toiture Pré d'Aubonne et adduction d'eau des alpages	Fr. 538'000.00
PM 04/19 – Travaux de réfection de l'Hôtel-de-Ville	Fr. 250'000.00
PM 07/19 – Réfection des chaussées à l'av. Abraham-Hermanjat, rue Trévelin et rte d'Allaman – Modernisation éclairage public RC 54	Fr. 1'200'000.00
PM 09/19 - Renouvellement du système Orgue du Temple	Fr. 66'500.00
PM 12/19 - Rénovation de 5 fontaines historiques du Bourg	Fr. 148'760.00
PM13/19 - Etude assainissement piscine	Fr. 50'000.00
PM 01/20 - Construction de la caserne SDIS Etraz Région à Chetry	Fr. 6'585'000.00
<b>Total des crédits en cours ou à voter</b>	<b>Fr. 11'609'760.00</b>

#### 6.6 Impact sur le compte de fonctionnement

Néant.

## **7. Environnement**

Ce préavis n'a aucune incidence sur l'environnement ni sur la charge des collaborateurs communaux.

## **8. Conclusion**

Ainsi que mentionné précédemment, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

- vu le préavis municipal n° 4/20 relatif à l'acquisition de la parcelle 275
- ouï le rapport de la Commission Achats-Ventes,
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

**de voter le décret suivant :**

### **LE CONSEIL COMMUNAL D'AUBONNE**

- autorise la Municipalité à acquérir la parcelle 275
- autorise la Municipalité à entreprendre toutes les démarches utiles et à signer les actes relatifs à cette transaction
- accorde un crédit de Fr. 135'500.— à la Municipalité pour cette acquisition
- autorise la Municipalité à financer cet investissement par la trésorerie courante ou par un emprunt pour tout ou partie du montant dans la limite du plafond d'endettement voté pour la législature 2016-2021.

Ainsi délibéré en séance ordinaire de la Municipalité le 18 août 2020.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

La Secrétaire :

L.-E. Rossier

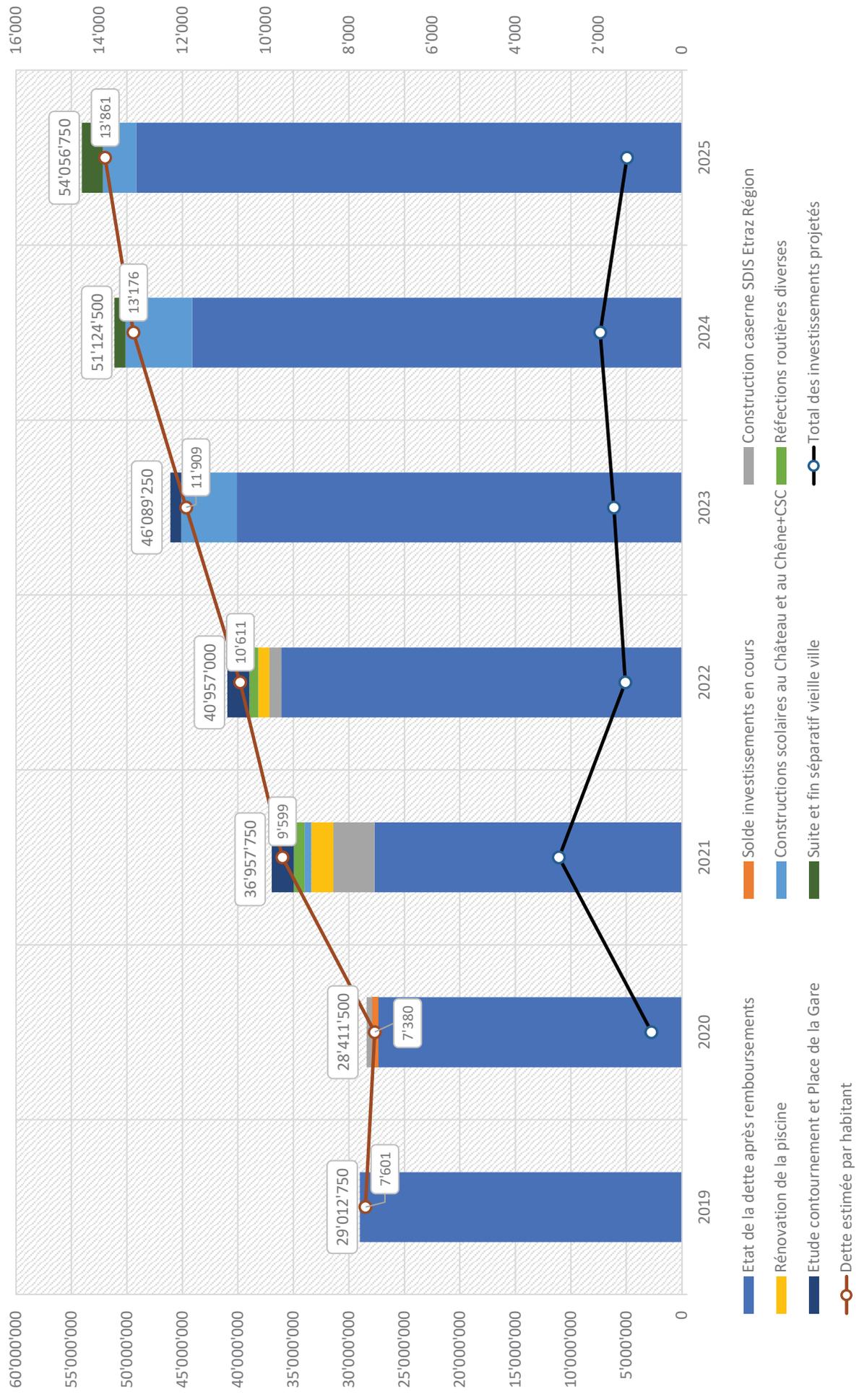
C. Dubois

### **Annexes :**

- Projection de l'évolution de la dette
- Projection de l'évolution de la dette par type de financement

Préavis déposé devant le Conseil communal d'Aubonne pour la séance du 25 août 2020.

# Projection de l'évolution de la dette



## INVESTISSEMENTS PROJÉTÉS PAR TYPE DE FINANCEMENT

